

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 5 novembre 2019 à 20h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

208-11-2019

1. **Demande de prix pour l'étude géotechnique et le test de percolation pour le terrain de la Municipalité du Canton de Roxton (matricule 8147-76-4176)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit mandater un laboratoire afin de procéder à l'étude géotechnique et au test de percolation pour le terrain portant le matricule 8147-76-4176 préalablement à la construction du garage municipale;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Stéphane Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers d'envoyer des demandes de prix à au moins deux fournisseurs. Que madame Caroline Choquette soit autorisée à donner le mandat au laboratoire ayant présenté l'offre la plus adéquate aux besoins de la Municipalité.

Adoptée

209-11-2019

9. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à
20 h 50.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

